

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1963 B 00017
Numéro SIREN : 301 187 431
Nom ou dénomination : 4 M MEREU BTP

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2020 sous le numéro de dépôt 11374

Greffe du tribunal de commerce d'Avignon



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/11374

Type d'acte : Acte

Fin de mission de commissaire aux comptes suppléant

Déposant :

Nom/dénomination : 4 M MEREU BTP

Forme juridique :

N° SIREN : 301 187 431

N° gestion : 1963 B 00017



4M MEREU BTP
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LE PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE - QUARTIER DU PIGEONNIER
301 187 431 RCS AVIGNON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 24 JUIN 2020

Le 24 juin 2020 à 17 heures les actionnaires de la société se sont réunis dans les locaux de 4M PROVENCE ROUTE à SORGUES (84700), Village Ero, Route Nationale 7, en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Jean MEREU préside la séance en sa qualité de président du conseil de surveillance.

LA FINANCIERE RD et LA MAURICETTE, les deux actionnaires, présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Nicole MEREU-ROUBY est choisie comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 800 actions sur les 800 actions composant le capital, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

L'assemblée générale constate que GALLO & ASSOCIES AUDIT, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception est présent.....

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion du Directoire,
- les rapports du conseil de surveillance,
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.



Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du directoire, les rapports du conseil de surveillance, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

/..... /

- Examen des mandats des commissaires aux comptes,

/..... /

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur le président présente le rapport de gestion du directoire. Puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Le président fait ensuite un point sur la situation de la société dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19 et des mesures de confinement.

Il indique que l'ensemble des conséquences et des enjeux ne peuvent pas encore être appréciés à ce jour et que les incertitudes sont nombreuses.

Il précise avoir étudié dans ce contexte les dispositifs mis en place par le gouvernement pour aider les entreprises et auxquels la société peut prétendre en matière notamment de chômage partiel, report de charges, impôts, taxes et cotisations, renégociation et échelonnement des engagements.

Il indique que les dispositifs auxquels la société pouvait prétendre ont été activés et qu'il reste attentif aux nouvelles mesures qui pourraient être prises dans un contexte qui ne cesse d'évoluer.

Enfin Monsieur le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

/..... /

CINQUIEME RESOLUTION

Les mandats de GALLO & ASSOCIES AUDIT, commissaire aux comptes titulaire et de Sébastien CHIRAT, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'assemblée générale, en application des dispositions légales, décide :

- de renouveler GALLO & ASSOCIES AUDIT pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

- de ne pas renouveler Sébastien CHIRAT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

/..... /



SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Signatures :

Pour extrait certifié conforme

Le Directoire

Robert MEREU



